

PREPARATION A L'EXAMEN D'ACCES

AU CENTRE REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS

DESCRIPTION RÉSUMÉE DE LA FORMATION

L'UNC propose aux étudiants une préparation à l'examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats (CRFPA) en partenariat avec l'Institut d'études judiciaires (IEJ Jean Domat) de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. L'objectif de cette préparation est d'intégrer l'École de formation du barreau (EFB), école d'avocats située à Paris. Les enseignements, mutualisés avec le master 2 Droit ont lieu en présentiel à l'UNC, et à distance sur la plateforme en ligne de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne (voir les détails dans le règlement).

Les étudiants participant à cette formation bénéficieront de la possibilité de passer les épreuves écrites d'admissibilité de l'examen au sein même de l'UNC, à Nouméa. La formation est ouverte aux étudiants inscrits en deuxième année de Master de Droit à l'UNC (inscription seconde), mais peut également être suivie en inscription principale, par exemple par des diplômés de Master ou de Maîtrise de Droit.

PRÉREQUIS NÉCESSAIRES

L'accès à la formation est ouvert aux étudiants ayant obtenu un titre de maîtrise en droit ou les 60 premiers crédits d'un master en droit, ou l'un des titres ou diplômes prévus par l'article 11 de la loi du 31 décembre 1971, et aux étudiants qui justifieraient pouvoir obtenir les 60 premiers crédits d'un master en droit, ou l'un des titres ou diplômes visés ci-dessus, avant le 1er août de l'année de l'examen.

ADMISSION

L'admission dans la formation est soumise au dépôt d'un dossier de candidature, permettant de vérifier la conformité des prérequis à la réglementation. Le dossier est disponible sur le site internet de l'UNC (www.unc.nc) et peut être retiré à l'accueil général de l'UNC.

Il doit être déposé à l'accueil général de l'UNC au plus tard le 20 décembre 2017, ou transmis par courriel à l'adresse suivante : deve_bve@unc.nc

Les candidats admis recevront une notification leur indiquant les démarches pour procéder à leur inscription.

COÛT DE LA FORMATION

Tarifs 2018 :

En inscription principale : 96 966 FCFP

En inscription seconde : 80 000 FCFP

Ce montant inclut les frais d'inscription à l'examen d'accès au CRFPA par l'IEJ Jean Domat. Il n'inclut pas les frais d'assurance sociale de l'étudiant (selon sa situation au regard de la CAFAT notamment) ni la participation obligatoire à la médecine préventive universitaire. Pour rappel, pour s'inscrire à l'Université de la Nouvelle-Calédonie, il est obligatoire de disposer d'une complémentaire santé.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Candidatures : jusqu'au 20 décembre 2017

Finalisation des inscriptions : du 17 au 30 janvier 2018

Début de la formation : février 2018

Fin de la formation : août 2018

Épreuves écrites d'admissibilité à l'UNC : septembre 2018

Épreuves orales d'admission à Paris : novembre 2018

DEBOUCHÉ PROFESSIONNEL

Avocat

EN SAVOIR PLUS

<http://www.unc.nc/>

<https://iej.univ-paris1.fr/>